

DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ AU SERVICE DE LA POPULATION

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général / Generalrat	5 6 7
Votations du 7 mars 2010	8
Retour sur l'inauguration de la 2 ^e piste de glace	9
Le Foyer des Bonnesfontaines	10 11
Abfall – INFO – Déchets	12
Le 24 ^e Festival international de films de Fribourg (FIFF)	13
Les prestations récréatives de la forêt suisse	14
A la Bibliothèque In der Bibliothek	15
L'Académie des Quartiers: une école citoyenne	16
Le club de basket ISOTOP	17
Mémento	19 20

L'actualité de ces dernières semaines rappelle que Fribourg ne cesse de développer ses infrastructures.

A Saint-Léonard, l'ouverture de la deuxième patinoire sera suivie cet été de l'inauguration de la halle omnispports. Avec ces deux installations reconnues d'importance nationale et attendues depuis longtemps par la population, les écoles et les clubs, avec aussi diverses rénovations de halles existantes, Fribourg aura des infrastructures sportives en nombre suffisant, à l'exception d'une piscine couverte supplémentaire, au sujet de laquelle des réflexions sont en cours.

Dans le même secteur, le Grand Conseil a accepté un crédit complé-

mentaire pour une galerie souterraine au débouché du pont de la Poya. Cette adaptation du projet permettra la fluidité du trafic tout en améliorant les performances des transports publics et la sécurité des deux-roues et des piétons. Avec ce pont, Fribourg disposera d'une infrastructure routière nécessaire pour désengorger le centre-ville d'un trafic de transit indésirable.

Les travaux de l'«Equilibre» devraient se terminer, comme prévu, à fin 2011. Cette grande réalisation, ajoutée à l'Espace Nuithonie et aux autres espaces culturels, permettra à Fribourg d'atteindre son objectif: disposer de conditions cadres pour devenir un pôle de compétence artistique au rayonnement national.



Conformément au programme de législature, les infrastructures scolaires restent l'une des priorités du Conseil communal, avec notamment les investissements liés à l'introduction de la deuxième année d'école enfantine (agrandissement des écoles du Botzet et de la Heitera par exemple) et le futur CO de langue allemande.

Oui, Fribourg se dote actuellement de nombreuses infrastructures de qualité, toutes indispensables pour les habitants d'une ville et d'une région en plein développement.

Jean Bourgnecht

CONCOURS

262 6/10

WETTBEWERB

«La Bourgeoise
de la Ville de Fribourg»

De combien de secteurs sont composés les jardins familiaux, propriétés de la Bourgeoisie de Fribourg?

Réponse jusqu'au 20 mars 2010 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg, ou à concours1700@ville-fr.ch

«Die Bürgergemeinde
der Stadt Freiburg»

In wie viele Sektoren sind die Familiengärten der Bürgergemeinde Freiburg eingeteilt?

Antwort bis 20. März 2010 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg oder an concours1700@ville-fr.ch

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a proclamé élu au Conseil général M. Philippe Main, suppléant de la liste PDC;
- a promu le lieutenant Pascal Piller au grade de premier-lieutenant à la section PPS du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg, au 1^{er} janvier 2010;
- a pris acte de la démission de M^{me} Marie-Christine Dorand, en tant que représentante de l'employeur au sein du comité de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg, et désigné M. Bernard Voirol pour l'y remplacer;
- a nommé, sur proposition de l'Evêché, le Père Ludovic Nobel comme nouveau recteur du sanctuaire de Notre-Dame de Bourguillon, dès le 1^{er} avril 2010;
- a pris acte de la démission de la Commission culturelle de M^{me} Claudine Esseiva;

- a ratifié les candidatures présentées par les partis ou groupements politiques, en vue de leur représentation au sein du Bureau électoral pour la prochaine consultation populaire du 7 mars 2010;
- a décidé l'abrogation de l'arrêté du 26 février 2008 et l'adoption d'un nouvel arrêté fixant les nouveaux taux d'intérêts de référence dès l'année civile 2010;
- a répondu à la procédure de consultation de l'Association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français, relative à la révision de ses statuts;
- a accepté les engagements pris dans la convention relative à la modification du PAD «Butte de la Gare» pour la réalisation du bâtiment Agora et décidé la signature de cette convention;
- a pris acte du programme d'instruction 2010 du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- erklärt Philippe Main, den Nachfolgenden auf der CVP-Liste, als in den Generalrat gewählt;
- befördert Leutnant Pascal Piller auf den 1. Januar 2010 zum Oberleutnant im Bereitschaftspostenzug EHP des Feuerwehrebataillons der Stadt Freiburg;
- nimmt den Rücktritt von Marie-Christine Dorand als Vertreterin des Arbeitgebers im Vorstand der Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg zur Kenntnis und bestimmt Bernard Voirol zu ihrem Nachfolger;
- ernennt auf Vorschlag des Bischofs Pater Ludovic Nobel zum neuen Rektor der Kirche von Notre-Dame de Bourguillon ab 1. April 2010;
- nimmt den Rücktritt von Claudine Esseiva aus der Kulturkommission zur Kenntnis;
- ratifiziert die Kandidaturen, die von den Parteien oder politischen

- Gruppierungen für ihre Vertretung im Wahlbüro anlässlich der nächsten Volksabstimmung vom 7. März 2010 eingereicht wurden;
- beschliesst die Aufhebung des Beschlusses vom 26. Februar 2008 und die Verabschiedung eines neuen Beschlusses, der die neuen Referenzzinssätze ab Kalenderjahr 2010 festlegt;
- nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren des Orientierungsschulverbandes Saane-Land und französischsprachiger Oberer Seebezirk betreffend die Revision der Verbandsstatuten;
- genehmigt die im Abkommen über die Änderung des DBP «Butte de la Gare» für die Errichtung des Agora-Gebäudes eingegangenen Verpflichtungen und beschliesst die Unterzeichnung dieses Abkommens;
- nimmt das Instruktionsprogramm 2010 des Feuerwehrebataillons der Stadt Freiburg zur Kenntnis.

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte du mardi

L'artiste et son modèle:

«L'Académie des Beaux-Arts», 1963, par Emile Chambon

Dans une pièce à la porte entrouverte, entourée de dessins et de modèles, une jeune femme est absorbée par son travail. Son crayon, seule touche rouge dans un environnement de tons froids, ressort et attire l'attention. Jouant sur les contrastes, cette œuvre à l'atmosphère particulière est imprégnée des caractéristiques propres au style de l'artiste genevois Emile Chambon. Il nous livre ici une réflexion sur le thème de «l'artiste et son modèle» dans cette œuvre réalisée en 1963.

«L'Académie des Beaux-Arts» nous invite ainsi à réfléchir sur la création, notamment par la mise en abîme du travail artistique, de la relation entre l'artiste et ses modèles ou encore la représentation d'une école de peinture.

L'analyse du tableau permettra de découvrir un artiste genevois important, dont l'œuvre riche et complexe, ainsi que la personnalité particulière, méritent l'attention.

Cette œuvre sera présentée lors de la prochaine «Découverte du mardi» que propose Camille Collaud, historienne de l'art, le **mardi 9 mars 2010, à 18 h 30.**

Musée d'art et d'histoire Fribourg (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg – tél. 026 305 51 40 / www.mahf.ch



Emile Chambon, *L'Académie des Beaux-Arts*, 1963.

[© MAHF, Primula Bosshard]

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin janvier 2010, la population légale de la ville était de 34 702 habitants, en diminution de 44 personnes par rapport à la fin décembre 2009 (34 746). Sur ce nombre, 23 326 personnes étaient d'origine suisse (+51), 11 376 d'origine étrangère (-95). La population en séjour était, au 31 janvier 2010, de 2476, soit en diminution de 20 (2496). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin janvier 2010, de 37 178 (37 242).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 janvier 2010, la ville de Fribourg comptait 1914 demandeurs d'emploi (-18), pour un taux de 10,4% (-0,1%). Est publié ici le chiffre de tous les demandeurs d'emploi (chômeurs reconnus et personnes inscrites à la recherche d'un emploi) de la ville de Fribourg. Pour sa part, le Service public de l'emploi (Canton) recense, à fin janvier 2010, 1128 chômeurs reconnus en ville de Fribourg (+39), soit 6,19% de la population active.

Budget des investissements

CONSEIL GÉNÉRAL

Comme chaque année, le Conseil général était appelé, dans le cadre du budget, à décider d'une série d'investissements usuels. Tous furent largement acceptés.

Mobilier et informatique

Un premier volet des crédits octroyés concerne l'acquisition de mobilier et les équipements et logiciels informatiques. La mise en œuvre de la conception générale de l'information et de la communication dans l'enseignement (*TIC*) (CO, écoles primaires et enfantines) se poursuit. Il en coûtera 367 350 francs pour le remplacement de pupitres et de chaises. L'adaptation de logiciels pour le Contrôle des habitants, la Direction des finances et le service du Cadastre entraînera une dépense de 460 000 francs.

50 000 francs seront consacrés au passage du réseau téléphonique classique de l'administration à un réseau fibre optique, infrastructure commune avec l'informatique. Quant à la participation de la Ville à la poursuite de l'extension de la fibre optique Frinet, en collaboration avec d'autres partenaires, elle s'élèvera à 100 000 francs.

Enfin, la machine de mise sous pli de la Centrale d'impression sera remplacée pour 53 000 francs.

Chantier écologique

Dans le cadre du budget de fonctionnement 2010, la Commune a décidé de reprendre entièrement à sa charge le «chantier écologique». Jusqu'en 2007, le Service public de l'emploi du canton (SPE) subventionnait la quasi-totalité de ce programme d'emploi temporaire, dans le cadre d'un mandat de prestations passé avec la Ville. Au cours des dernières années, la subvention cantonale a constamment reculé et pour 2010, le SPE prévoyait une nouvelle réduction de cette aide et simultanément une hausse du nombre de participants au programme. *«En fin de compte, le Conseil communal considère que le SPE veut utiliser la Ville de Fribourg pour*



Caserne des pompiers*.

assurer et payer, pour une part croissante, l'encadrement des chômeurs relevant de sa compétence. Ce financement n'incombe pas à la Ville.»

Comme il n'y aurait ainsi plus eu de place dans ce programme d'emploi temporaire pour les demandeurs d'emploi envoyés par ses services, la Commune a dû opter pour la reprise de ce «Chantier écologique».

Renouvellement des véhicules

Depuis 1988, le Centre de renfort de Fribourg est doté d'un «camion poudre», qui a progressivement été équipé pour la désincarcération. L'ECAB a décidé de remplacer ce véhicule de secours routier par un camion tout-terrain, 14 T, deux essieux 4x4, avec équipement de désincarcération, répondant aux exigences actuelles, et prendra à sa charge 90 % du prix d'achat de 600 000 francs environ. La participation communale s'élèvera à 60 000 francs.

Mise en circulation en 1998, une automobile Ford Scorpio est utilisée pour le service du courrier de l'administration communale, les manifestations et les dépannages (fourrière et sabot). La consommation est excessive (20 l/100 km) et les coûts d'entretien très élevés. Il en coûtera 40 000 francs pour le remplacer.

210 000 francs seront nécessaires au remplacement de deux véhi-

cules de la voirie, un «Pony» immatriculé en 1988 et une chargeuse à pneus de 1979. Quant à un camion trois essieux pour les déchets (benne à ordures), en service depuis 1994, il faudra 305 000 francs pour le remplacer. Enfin, 75 000 francs permettront d'acquérir un nouveau tracteur pour la tonte et le ramassage du gazon des terrains de football et des grandes surfaces.

Bâtiments scolaires

La Ville poursuit sa politique d'entretien de ses bâtiments, et en particulier de ses bâtiments scolaires. En l'état, le CO de langue allemande (DOSF) est hébergé dans des locaux de l'École libre publique, à l'avenue du Moléson, et dans l'ancien bâtiment de l'école de Jolimont. Afin de réaliser un CO unifié sur le site du Jura, un concours d'architecture a été organisé, et a été remporté en 2009 par un bureau de Lausanne. Un crédit de 500 000 francs permettra de développer le dossier architectural et d'estimer les coûts – phase d'avant-projet – et de sélectionner des mandataires spécialisés.

Les bâtiments scolaires du quartier de Pérolles manquent de locaux. Les frais d'étude d'agrandissement de l'école du Botzet s'élèvent à 150 000 francs.

Il en coûtera 450 000 francs pour refaire l'étanchéité de l'entrée, rénover des salles de classe et créer des douches supplémentaires au CO de Jolimont. 250 000 francs

seront consacrés à la réfection de la toiture (étanchéité et isolation) du bâtiment C de l'école de la Vignettaz. Quant à la rénovation des halles de gymnastique de l'école du Schoenberg (réfections intérieures et remplacement du vitrage), elle reviendra à 440 000 francs.

Caserne des pompiers

En exploitation depuis 1981, la caserne des pompiers ne répond plus aux nouvelles normes de construction, ainsi qu'aux conditions actuelles d'interventions, dont le nombre est passé de 211 à 557 de 1977 à 2007. Dans le cadre du programme «Sapeurs-pompiers 2010», le Canton entend donner plus d'importance aux centres de renfort, notamment en matière d'instruction. En trois décennies, les équipements et les véhicules ont fortement évolué et se sont multipliés pour répondre aux exigences techniques. Pour 150 000 francs, une extension de la caserne sera étudiée. Une subvention de l'ECAB de 40 % est escomptée pour cet agrandissement.

Lors de récents contrôles, les mâts d'éclairage du site sportif du Guintzet n'ont pas réussi les tests de résistance: il faut les remplacer pour un montant de 160 000 francs. Dans le cadre du processus d'assainissement des collecteurs d'évacuation des eaux, un million de francs sera consacré à la réfection des collecteurs des Rames, de la route de la Fonderie, de la rue de Morat et de la route de Beaumont, ainsi qu'au contrôle vidéo des canalisations, à l'entretien courant et la gestion du plan d'évacuation des eaux.

La troisième et dernière étape du système de commande de la station d'épuration entraînera une dépense de 590 000 francs.

Circulation

Un crédit de 120 000 francs est destiné aux mesures de modération de trafic. Il s'inscrit dans le projet

de l'Agenda 21, avec la création de nouvelles zones 30 km/h (ex.: Heitera). En 2010, la modération de trafic concernera aussi la Basse-Ville.

Le développement de la mobilité douce, et en particulier du vélo, est un enjeu majeur en matière de circulation urbaine et d'environnement. C'est aussi un objectif de l'Agenda 21. Suite aux réflexions d'un groupe, décision a été prise de mettre en place, à Fribourg, à l'exemple de ce qui s'est fait à Lausanne, un système de prêt de vélos. Un premier tronçon sera réalisé en 2010 (avec stations de prêt) entre la Gare et le Plateau de Pérolles. D'autres stations devraient être réalisées ensuite. Le crédit de 200 000 francs nécessaire à la mise en place de ces premières stations de prêt de vélos a été voté par 69 voix contre 7, favorables à un

renvoi proposé par l'UDC, et destiné à obtenir des informations complémentaires quant aux coûts d'exploitation. Pour M. C. de Reyff, directeur de la Police locale et circulation, ces coûts devraient être couverts grâce à l'apport financier de partenaires privés.

550 000 francs seront affectés aux premières études d'assainissement pour la protection contre le bruit des routes communales, conformément à la législation fédérale.

Prévu de longue date, le réaménagement du carrefour Wilhelm-Kaiser – route de la Fonderie reviendra à 140 000 francs. Il s'agira simplement d'inverser les priorités entre la route de la Fonderie qui, à l'avenir, aura la préséance, et celle des Arsenaux, et d'améliorer la géométrie (donc la visibilité) de la branche Wilhelm-Kaiser. La mobi-

lité douce n'a pas été oubliée, puisqu'il sera possible d'assurer, dans les deux sens, la présence de bandes cyclables et d'une présélection sécurisée. Un îlot sera aménagé pour les piétons.

Espaces publics

Enfin, un crédit de 150 000 francs est alloué à des études sur les espaces publics urbains. Il doit permettre de mener des réflexions sur ce thème pour les différents quartiers. Il s'agit de réfléchir comment améliorer la qualité de vie grâce à des aménagements de qualité et de favoriser la cohabitation entre usagers de l'espace public urbain, en particulier piétons et trafic automobile. Les réflexions porteront également sur les sites naturels, comme les rives de la Sarine, afin que la population puisse mieux

s'approprier ces espaces, grâce à des cheminements, à des promenades et à des aménagements de détente et de loisirs.

Services industriels

Les Services industriels consacreront 100 000 francs à la réfection du réservoir de Bourguillon. Les travaux toucheront la «partie sèche», c'est-à-dire qui n'est pas en contact avec l'eau, de ce réservoir. Afin de conserver, même en cas de petite contamination éventuelle, la très bonne qualité des eaux des sources de la Tuffière, un système de désinfection aux ultraviolets y sera installé pour 200 000 francs.

* Illustration extraite de l'ouvrage «1910–2010 100 ans de la Fédération fribourgeoise des sapeurs-pompiers», p. 70. [ECAB – Fribourg/Granges-Paccot, 2010]

Investitionsbudget

GENERALRAT

Wie jedes Jahr, hatte der Generalrat im Rahmen des Budgets verschiedene übliche Investitionen zu beschliessen. Alle wurden mit grosser Mehrheit verabschiedet.

Möbel und Informatik

Eine erste Gruppe bewilligter Kredite betrifft den Ankauf von Möbeln sowie von elektronischer Hard- und Software. Die Umsetzung des allgemeinen Konzepts der Informations- und Kommunikationstechnologien (IKT) im Unterricht (OS, Primarschule, Kindergarten) geht weiter. Für die Ersetzung von Pulten und Stühlen sind 367 350 Franken vorgesehen. Die Anpassung von Software für die Einwohnerkontrolle, die Finanzdirektion und das Katasteramt führt zu Ausgaben von 460 000 Franken.

50 000 Franken sind für den Wechsel vom klassischen Telefonnetz der Verwaltung zu einem Glasfasernetz vorgesehen, das auch der Informatik dient. Die Beteiligung der Stadt an der Fortsetzung des Ausbaus des Glasfasernetzes Frinet

in Zusammenarbeit mit weiteren Partnern beläuft sich auf 100 000 Franken.

Schliesslich wird die Kuviermaschine der Druckzentrale für 53 000 Franken ersetzt.

«Chantier écologique»

Im Rahmen des Betriebsbudgets 2010 beschloss die Gemeinde, die Lasten des «Chantier écologique» vollständig zu übernehmen. Bis 2007 hatte das kantonale Amt für den Arbeitsmarkt (SPE) dieses Programm zur vorübergehenden Beschäftigung im Rahmen eines mit der Stadt abgeschlossenen Leistungsvertrags fast vollständig subventioniert. Während der letzten Jahre ging die kantonale Subvention ständig zurück, und für 2010 sah das SPE eine weitere Kürzung dieser Hilfe und gleichzeitig eine Erhöhung der Zahl der am Programm beteiligten Personen vor. «Der Gemeinderat ist der Mei-

nung, dass das SPE die Stadt Freiburg letzten Endes dazu nutzen will, die in seine Zuständigkeit fallende Arbeitslosenbetreuung zu gewährleisten und zu zahlen. Diese Finanzierung obliegt nicht der Stadt.»

Da es in diesem Programm zur vorübergehenden Beschäftigung für die von ihren Dienststellen geschickten Arbeitssuchenden keinen Platz mehr gehabt hätte, musste sich die Gemeinde für die Übernahme des «Chantier écologique» entscheiden.

Erneuerung des Fahrzeugparks

Seit 1988 besass die Stützpunktfeuerwehr Freiburg ein «Pulver-Löschfahrzeug», das später auch für die Strassenrettung umgerüstet wurde. Die KGV beschloss, dieses Fahrzeug durch ein den heutigen Anforderungen entsprechendes geländegängiges Fahrzeug,

14 T, 2 Achsen 4×4, mit Strassenrettungsausrüstung, zu ersetzen, und übernimmt 90% des Kaufpreises von ca. 600 000 Franken. Die Beteiligung der Gemeinde beläuft sich auf 60 000 Franken.

Seit 1998 dient ein Ford Scorpio-Wagen für den Briefdienst der Gemeindeverwaltung, Veranstaltungen und den Abschleppdienst (Sicherstellung und Wegfahrsperrungen). Der Verbrauch ist übermässig hoch (20 l/100 km) und der Unterhalt sehr teuer. Das Fahrzeug zu ersetzen kostet 40 000 Franken.

210 000 Franken sind erforderlich für die Ersetzung von zwei Fahrzeugen des Strasseninspektors, einem «Pony», der 1988 in Betrieb genommen wurde, und einem Radlader von 1979. Ein Dreiachslastwagen für Abfälle (Abfallmulden), der seit 1994 im Einsatz steht, muss für 305 000 Franken ersetzt werden. Schliesslich dienen 75 000 Franken für den Ankauf eines

neuen Rasentraktors zum Mähen und Grassammeln auf Fussballplätzen und grossen Flächen.

Schulgebäude

Die Stadt setzt die Unterhaltspolitik für ihre Bauten, insbesondere die Schulgebäude, fort. Die deutschsprachige OS (DOSF) ist einerseits in Räumen der Freien Öffentlichen Schule an der Avenue de Moléson, andererseits im alten Gebäude der Jolimont-Schule untergebracht. Für den Bau einer neuen OS im Juraquartier wurde ein Architekturwettbewerb ausgeschrieben, den 2009 ein Lausanner Büro gewann. Mit einem Kredit von 500 000 Franken lassen sich das Architekturdossier weiter entwickeln, eine Kostenberechnung vornehmen – Vorprojektphase – und spezialisierte Mandatäre auswählen.

Die Schulen im Pérollesquartier haben zu wenige Räume. Die Kosten für eine Ausbaustudie der Botzet-Schule belaufen sich auf 150 000 Franken.

Um in der OS Jolimont den Eingang abzudichten, die Klassenzimmer aufzufrischen und zusätzliche Duschen einzubauen, werden 450 000 Franken benötigt. 250 000 Franken kostet die Erneuerung der Bedachung (Abdichtung und Isolation) des Gebäudes C der Vignettaz-Schule. Die Renovierung der Turnhallen der Schönberg-Schule (interne Reparaturen und Ersetzung der Fenster) kommt auf 440 000 Franken zu stehen.

Feuerwehrkaserne

Die seit 1981 genutzte Feuerwehrkaserne entspricht weder den neuen Baunormen noch erfüllt sie die gegenwärtigen Anforderungen

für die Einsätze, deren Zahl zwischen 1977 und 2007 von 211 auf 557 gestiegen ist. Im Rahmen des Programms «Feuerwehr 2010» will der Kanton den Stützpunkten mehr Gewicht geben, vor allem in Sachen Ausbildung. In den letzten 30 Jahren haben sich Ausrüstungen und Fahrzeuge stark entwickelt und an Zahl zugenommen, um stets den neuesten technischen Anforderungen zu entsprechen. Für 150 000 Franken wird ein Ausbau der Kaserne geprüft. Für diese Erweiterung ist mit einer 40-prozentigen Unterstützung durch die KGV zu rechnen.

Bei kürzlich durchgeführten Kontrollen haben die Beleuchtungsmasten der Guintzet-Sportstätten den Widerstandstest nicht bestanden: Sie müssen für einen Betrag von 160 000 Franken ersetzt werden. Im Rahmen des Sanierungsprozesses der Abwasserkollektoren sind für die Erneuerung der Kollektoren der Rahmengasse, der Route de la Fonderie, der Murtengasse und der Route de Beaumont sowie für die Videokanalisationsüberwachung, den laufenden Unterhalt und die Verwaltung des Abwasserplans 1 Million Franken vorgesehen.

Die dritte und letzte Etappe des Steuerungssystems der Kläranlage wird 590 000 Franken kosten.

Verkehr

Ein Kredit von 120 000 Franken ist für Massnahmen zur Verkehrsberuhigung vorgesehen. Mit der Einrichtung neuer 30 km/h-Zonen (z. B. Heitera) ist er Teil des Projekts der Agenda 21. Weitere Verkehrsberuhigungsmassnahmen werden 2010 in der Unterstadt eingeführt.

Die Entwicklung des Langsamverkehrs, insbesondere des Veloverkehrs, ist ein Hauptproblem des städtischen Verkehrs und Umweltschutzes sowie ein Ziel der Agenda 21. Gestützt auf Überlegungen einer Gruppe, wurde der Beschluss gefasst, in der Stadt Freiburg nach dem Vorbild von Lausanne einen Veloverleih einzuführen. Ein erstes Teilstück (mit Verleihstationen) wird 2010 zwischen dem Bahnhof und der Pérollesebene eröffnet. Weitere Stationen sollen später hinzukommen. Der für die Einrichtung dieser ersten Veloverleihstationen benötigte Kredit von 200 000 Franken wurde mit 69 gegen 7 Stimmen bewilligt; die Gegner hatten sich für eine von der SVP beantragte Rückweisung ausgesprochen, da sie weitere Auskünfte über die Betriebskosten wünschten. Für Polizei- und Verkehrsdirektor Charles de Reyff dürften diese Kosten dank der finanziellen Hilfe privater Partner gedeckt werden.

550 000 Franken sind für erste Sanierungsstudien zum Schutz gegen den Lärm der Gemeindestrassen gemäss Bundesgesetzgebung vorgesehen.

Die seit langem geplante Neugestaltung der Kreuzung Wilhelm-Kaiser – Route de la Fonderie wird 140 000 Franken kosten. Dabei geht es schlicht darum, das Vorfahrtsrecht umzukehren, so dass in Zukunft nicht mehr die Fahrzeuge auf der Route des Arsenaux, sondern jene auf der Route de la Fonderie vorfahrtsberechtigt sind; zugleich ist die Geometrie (d. h. die Sichtbarkeit) der Abzweigung Wilhelm-Kaiser zu verbessern. Der Langsamverkehr wird nicht vergessen, da die Möglichkeit besteht, in beiden

Richtungen Velostreifen und eine gesicherte Vorselektion einzurichten. Für die Fussgänger wird eine Insel gebaut.

Öffentliche Räume

Ein Kredit von 150 000 Franken wird schliesslich für Studien über die städtischen öffentlichen Räume bereitgestellt. Er soll erlauben, Überlegungen zu diesem Thema für die verschiedenen Quartiere anzustellen und insbesondere darüber nachzudenken, wie sich mit angemessenen Gestaltungsmaßnahmen die Lebensqualität und das Miteinander der Benutzer des öffentlichen Raums, der Fussgänger wie der Fahrzeuge, verbessern lassen. Die Überlegungen beziehen auch Naturbereiche wie das Saaneufer ein, damit die Bevölkerung dank Wegen, Promenaden und Freizeitanlagen besser von diesen Räumen profitieren kann.

Industrielle Betriebe

Die Industriellen Betriebe geben 100 000 Franken für die Erneuerung des Reservoirs in Bürglen aus. Die Arbeiten betreffen den «trockenen Bereich», das heisst die Teile, die nicht mit Wasser in Berührung kommen. Um selbst bei einer eventuellen geringen Kontamination die ausgezeichnete Wasserqualität der Quellen von La Tuffière zu erhalten, wird für 200 000 Franken ein Ultraviolett-Desinfektionssystem installiert.

* Abbildung aus «1910–2010 100 ans de la Fédération fribourgeoise des sapeurs-pompiers», S. 70. [ECAB – Freiburg/Granges-Paccot, 2010]

VOTATIONS DU 7 MARS 2010



ABSTIMMUNG VOM 7. MÄRZ 2010

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le 7 mars 2010, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur le/les objet(s) suivant(s):

1. VOTATION FÉDÉRALE

1. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 25 septembre 2009 relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain?
2. Acceptez-vous l'initiative populaire «Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux)»?
3. Acceptez-vous la modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal)?

2. VOTATION CANTONALE

1. Acceptez-vous la loi du 12 février 2009 portant adhésion du canton de Fribourg à l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire?
2. Acceptez-vous la loi du 16 novembre 2009 sur la péréquation financière intercommunale (LPFI)?

OÙ?

Le bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la rue des Chanoines 1, ancienne Maison de Justice.

QUAND?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs:

le samedi	de 10 h 00 à 12 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) **Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- b) **Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h 00. Dès vendredi 17 h 00 et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h 00, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville.
 - Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C5.
 - L/les enveloppe(s) de vote (format C5) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
 - Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (x) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP: mardi 02.03.2010, à 12 heures.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP: dimanche 07.03.2010, à 12 heures.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom 7. März 2010 werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

1. EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 25. September 2009 zu einem Verfassungsartikel über die Forschung am Menschen annehmen?
2. Wollen Sie die Volksinitiative «Gegen Tierquälerei und für einen besseren Rechtsschutz der Tiere (Tierschutzanwalt-Initiative)» annehmen?
3. Wollen Sie die Änderung vom 19. Dezember 2008 des Bundesgesetzes über die berufliche Alters-, Hinterlassenen- und Invalidenvorsorge (BVG) (Mindestumwandlungssatz) annehmen?

2. KANTONALE VOLKSABSTIMMUNG

1. Wollen Sie das Gesetz vom 12. Februar 2009 über den Beitritt des Kantons Freiburg zur Interkantonalen Vereinbarung über die Harmonisierung der obligatorischen Schule annehmen?
2. Wollen Sie das Gesetz vom 16. November 2009 über den interkommunalen Finanzausgleich (IFAG) annehmen?

WAHLLOKALE

Das Wahlbüro der Stadt im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet:

Samstag	10.00 bis 12.00 Uhr
Sonntag	10.00 bis 12.00 Uhr

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTER STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR, jede stimmberechtigte Person kann ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnenganges beim Wahlbüro eintrifft.
- b) **Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag um 17 Uhr bis spätestens Sonntag um 9 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthaus erfolgen.
 - Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
 - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (x).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR: Dienstag, 02.03.2010, um 12 Uhr.

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG: Sonntag, 07.03.2010, um 12 Uhr.

Retour sur l'inauguration de la 2^e piste de glace

SITE SPORTIF DE SAINT-LÉONARD: UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE

Le 28 janvier dernier a été inaugurée la nouvelle patinoire de Saint-Léonard. Malgré le froid extérieur et... intérieur, les nombreux invités ont suivi, avec beaucoup d'intérêt, les propos tenus par les diverses personnalités qui se sont succédé à la tribune, ainsi que la bénédiction du bâtiment et les démonstrations des membres du club de patinage artistique de Fribourg et du mouvement junior du HC Fribourg-Gottéron. Faut-il préciser que cet heureux événement était attendu depuis longtemps...



Fribourg, ainsi que par les représentants des clubs, des communes partenaires et des entreprises chargées de cette réalisation. Nul doute que grâce à cette belle concrétisation les amateurs de glace, en particulier les plus jeunes, trouveront plaisir et motivation dans ces nouvelles installations.



L'architecture générale et la sobriété des lignes de cette infrastructure, notamment la superbe charpente en bois et les balcons,

ont été particulièrement remarqués par les personnes présentes, parmi lesquelles le directeur de l'Office

fédéral du sport de Macolin, le président du Conseil d'Etat, le syndic et le vice-syndic de la Ville de

Locaux disponibles

- patinoire: 2310 m² avec 2^e piste de glace de 60 x 30 m
- entrée: hall d'entrée 114 m²
caisse 31 m²
vestiaires publics 66 m²
- vestiaires: 3 x 2 vestiaires de 35 m² chacun avec WC-douche
1 vestiaire arbitre de 17 m² avec WC-douche
- infirmerie de 8 m²
- local séchoir de 18 m²
- exploitation: local d'exploitation de 35 m² avec WC-douche
2 ateliers de 16 m²
1 local technique de 17 m²
1 espace pour *Rolba* (véhicule pour refaire la glace) de 70 m²
- locaux techniques: local technique de 67 m²
- galerie: pour spectateurs sur deux côtés de la patinoire (extension possible sur les deux autres côtés)

Caractéristique techniques

- surface construite au sol: 3250 m²
- volume SIA: 30 350 m³
- dimensions extérieures: 72,90 x 45,40 m
- hauteur maximale au faite: 10,50 m
- hauteur intérieure: 8,50 à 10 m
- hauteur libre sous charpente: 6 m

Principales étapes

1982

Plans directeurs d'aménagement de la Ville adoptés par le Conseil communal
Confirmation d'un pôle sportif Saint-Léonard

1990

Concours d'architecture: 1^{er} prix attribué à Claudine Lorenz, architecte, à Sion

1998

Inauguration de la Salle des fêtes sur le site de Saint-Léonard

2004

Février: faisabilité du projet prouvée, conférence de presse pour information
Décembre: la CISIN octroie la subvention fédérale réservée aux installations sportives dites d'importance nationale

2005

Approbation par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et de la construction (DAEC) du plan spécial d'aménagement de Saint-Léonard, qui permet la création d'équipements sportifs et de loisirs

2006

14 juin: octroi du droit de superficie (DDP) à la société SEPRIC pour la construction du centre commercial de Saint-Léonard

11 juillet: permis de construire délivré pour le parking silo

25 octobre: approbation du plan directeur intercommunal du Plateau d'Agy par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (Canton de Fribourg)

31 octobre: approbation de l'aménagement du Site sportif Saint-Léonard par le Conseil général de la Ville de Fribourg

10 novembre: permis de construire délivrés pour la patinoire et la halle omnisports

2007

26 août: inauguration des deux nouveaux terrains de football synthétiques

2008

Juin-juillet: report de la construction du parking silo du site des abattoirs, en raison du besoin de la revitalisation de ce secteur et de l'évolution des projets ferroviaires

20 août: démarrage du chantier

2010

4 janvier: ouverture de la 2^e piste de glace

La Bourgeoisie de la Ville de Fribourg (5)

LE FOYER DES BONNESFONTAINES

Dans ce cinquième volet de la série consacrée à la Bourgeoisie, nous vous proposons de partir à la découverte du Foyer des Bonnesfontaines situé dans le quartier du Jura, maison d'éducation relevant de la «Fondation de l'Orphelinat», dont l'histoire et la mission remontent aux premiers temps de notre cité.

Un tracé de vie semé d'embûches

«Quand il naît par mutation dans les jardins une rose nouvelle, voilà tous les jardiniers qui s'émeuvent. On isole la rose, on cultive la rose, on la favorise. Mais il n'est point de jardinier pour les hommes», constate en 1939, avec une pointe d'amertume, l'écrivain Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944), tourmenté à l'idée que tout enfant défavorisé ou victime d'une défaillance au départ ne verra jamais son propre génie éclore¹. Des institutions comme le Foyer des Bonnesfontaines s'efforcent au quotidien de démentir cette approche négative d'antan, sachant aussi qu'«une intelligence, c'est un chemin»², et que c'est un défi époustouflant que de tout entreprendre afin de permettre à l'être en devenir de trouver sa propre voie, de tracer son sillon dans la vie, ce que l'auteur du Petit Prince nomme précisément «les premiers pas de son chemin»³. Pour en arriver à l'institution présente, la route fut longue et sinueuse. Et l'on peut même dire que l'on revient de très loin, quand on songe entre autres aux terrifiantes mises aux enchères, dans nos contrées, d'enfants abandonnés!

L'Orphelinat bourgeois est l'émanation du «Charitable Grand Hôpital des Bourgeois» institué vers 1248. A la différence d'autres établissements hospitaliers, celui de Fribourg mettra à la disposition des enfants un petit bâtiment que l'on connaît toujours sous le nom de «Kinderstube». C'est en 1869 que la Ville de Fribourg, sous l'impulsion du médecin et philanthrope Jean-



Baptiste Thürler (1823-1880), instaure un orphelinat bourgeois, distinct de l'Hôpital des Bourgeois, et ancêtre de l'actuel Foyer des Bonnesfontaines.

De l'orphelinat d'autrefois...

Entériné par l'Assemblée bourgeoise du mois de juin 1868, l'établissement est inauguré le 16 décembre 1869, répondant alors à l'impérieux besoin de créer une structure apte à accueillir des enfants orphelins, abandonnés ou négligés, en leur assurant un encadrement complet, en plus du gîte et du couvert. Face à la montée du paupérisme et à l'augmentation du nombre d'abandons, on prend conscience de l'importance d'une prise en charge adaptée des enfants.

Quarante-trois garçons et filles emménagent dès lors dans un bâtiment acquis par la Ville – l'ancien «pensionnat» – situé à l'emplacement de l'actuel Centre professionnel cantonal.

Dès sa fondation et jusqu'en 1948, l'établissement bénéficie de sa propre école. En dehors de l'enseignement, une place importante est réservée aux travaux manuels, ménagers et agricoles. Depuis, afin de mieux socialiser ces enfants, ceux-ci fréquentent l'école communale comme tout un chacun.

Devant répondre à l'augmentation du nombre de pensionnaires – environ une centaine – et aux nouvelles exigences de l'époque, l'Orphelinat bourgeois est temporairement transféré dans l'ancien Pensionnat de jeunes filles de Sainte-Agnès (actuelle Ecole du Jura). Leur prise en charge est alors assurée par le directeur et son épouse, assistés de plusieurs éducateurs et de deux nurses pour les plus petits.

En Suisse, le début des années 1960 voit la professionnalisation du métier d'éducateur spécialisé, avec notamment la création d'une école spécifique: l'Ecole Pahud. Cette professionnalisation est une réponse aux changements intervenus dans la société, particulièrement au niveau de la famille. Progrès économique et instauration d'une ren-

te pour orphelins aidant, la notion même d'orphelin tend à disparaître. C'est ainsi qu'en 1961 l'établissement ne compte plus que trente et un enfants relevant de ce critère.

... au Foyer des Bonnesfontaines

Face à l'évolution des mœurs et aux autres bouleversements socioculturels, l'institution doit faire face à de nouveaux défis. Ce sont désormais les enfants inadaptés, présentant des troubles du comportement, ou diverses carences sur le plan psychologique, qui font l'objet de toute l'attention de cet établissement. Ce constat conduit la Bourgeoisie à créer une structure d'accueil adaptée aux nouveaux enjeux: le Foyer des Bonnesfontaines.

Plus de trois ans de réflexion et d'études aboutiront, le vendredi 3 octobre 1975, à l'inauguration officielle et simultanée de l'actuel Foyer et du Home bourgeois pour personnes âgées, en présence notamment du chef du Département fédéral de l'intérieur, le conseiller fédéral Hans Hürlimann. A cette époque, la structure d'accueil propose cinq unités (groupes éducatifs) pouvant recevoir chacune neuf enfants. En plus, elle est dotée d'un centre scolaire comprenant deux classes d'observation, une salle de gymnastique et un vaste espace de



plein air. Le but de ces classes est de réintégrer les élèves dans le circuit scolaire communal après une période d'évaluation. De nos jours, seules les trois unités professionnelles subsistent, regroupant 24 jeunes.

Pour en savoir plus:

– *Foyer pour enfants – Home pour personnes âgées: Les Bonnesfontaines*. Bourgeoisie de la Ville de Fribourg [1975].

– Lehmann-Pierart, Dominique: «Une institution sociale à Fribourg: l'Orphelinat bourgeoisial», in Python, Francis (sld. de) e.a.: *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles. Freiburg, eine Stadt im 19. und 20. Jahrhundert*. Fribourg, Bourgeoisie de la Ville de Fribourg, Editions La Sarine 2007, pp. 227- 235.

Site internet du service des Affaires bourgeoises / Foyer des Bonnesfontaines: www.fr.ch/ville-fribourg/bourgeoisie.

¹ Saint-Exupéry, Antoine de: *Terres des hommes*. Paris, Gallimard, 1939, p. 184.

² Saint-Exupéry, Antoine de: *Œuvres complètes*. Paris, Bibliothèque de La Pléiade, 1999, vol. II, p. 1049.

³ Saint-Exupéry, Antoine de: *Pilote de Guerre*. Paris, Gallimard, 1942, in *Œuvres complètes*, vol. II, p. 113.

Mission et prestations du Foyer des Bonnesfontaines

Objectifs

Le Foyer des Bonnesfontaines a pour vocation d'accueillir et d'entourer des enfants dès l'âge de cinq ans et des mineur(e)s placé(e)s sur mandat du Service cantonal de l'enfance et de la jeunesse [SEJ], de la Justice civile et de la Justice pénale des mineurs. L'institution doit, le temps d'un placement, se substituer aux représentants légaux de l'enfant ou de l'adolescent(e) pour assurer son éducation, en partenariat avec les instances officielles et les familles concernées.

Prestations et organisations

Le Foyer des Bonnesfontaines, ouvert en permanence, s'articule autour de trois groupes éducatifs mixtes, appelés «unités».

Deux unités pouvant accueillir huit résidents chacune sont réservées à l'encadrement d'enfants en âge de scolarité obligatoire. L'une est francophone, l'autre germanophone.

La dernière unité, quant à elle, dispose d'une capacité d'accueil pour huit jeunes, en attente d'une formation professionnelle. La scolarité et la formation sont assurées à l'extérieur de l'institution, celle-ci pourvoyant à l'hébergement et aux repas. Des loisirs encadrés et des stages de courte durée sont de même assurés.

Quant à l'offre psychothérapeutique, elle est activée si le comportement du résident le justifie. Signalons par ailleurs que, depuis 2003, le Foyer gère les séjours dits de «rupture», prestation destinée aux jeunes en situation de crise.

Supports juridiques et financement

La Fondation de l'Orphelinat de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg constitue le support juridique de cette «maison d'éducation». Toutefois, il est du ressort du SEJ de délivrer l'autorisation d'accueil, sur la base d'un concept de prise en charge, tandis que l'Office fédéral de la justice procède, tous les cinq ans, à une inspection de l'institution, avant de lui reconduire sa confiance et son soutien financier.

Quant au financement proprement dit, celui-ci est essentiellement public (subventions bourgeoises, cantonales – via le Service de la prévoyance sociale – et fédérales), les parents ou représentants légaux étant par ailleurs appelés à apporter leur contribution. En outre, la Fondation de l'Orphelinat intervient sporadiquement dans le financement de projets améliorant la qualité des prestations produites aux hôtes de l'institution.

Assurance-maladie

Réduction des primes

depuis le 1^{er} janvier 2010

Qui a droit à une réduction des primes?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge):

	Célibataire / Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 38 500.–	Fr. 55 400.–
1 enfant à charge	Fr. 56 900.–	Fr. 66 400.–
2 enfants à charge	Fr. 67 900.–	Fr. 77 400.–
3 enfants à charge	Fr. 78 900.–	Fr. 88 400.–
4 enfants à charge	Fr. 89 900.–	Fr. 99 400.–
5 enfants à charge	Fr. 100 900.–	Fr. 110 400.–
6 enfants à charge	Fr. 111 900.–	Fr. 121 400.–

Calcul du revenu déterminant

Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALAMal est donné par le revenu annuel net de la taxation de la dernière période fiscale (code 4.91 de l'avis de taxation), auquel sont ajoutés:

- pour le contribuable salarié ou retraité:
 - les primes et cotisations d'assurance (codes 4.11 à 4.14)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.21)
 - les frais d'entretien d'immeubles pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.31)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91)
- pour le contribuable indépendant:
 - les primes caisse-maladie et accidents (code 4.11)
 - les autres primes et cotisations (code 4.12)
 - le rachat d'années d'assurance (2^e pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.14)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.21)
 - les frais d'entretien d'immeubles pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.31)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91).

Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les travailleurs étrangers imposés à la source, le revenu déterminant correspond à 80% du revenu annuel brut soumis à l'impôt (y compris les allocations familiales), augmenté du vingtième de la fortune imposable.

Renseignements complémentaires

Le bureau des subventions caisse-maladie (rue de l'Hôpital 2 – tél. 026 351 76 34) est à disposition des habitants de la ville de Fribourg.

Les montants pour 2010

Rentes AVS/AI

et Prestations complémentaires (PC)

A partir du 1.01.2010 les rentes AVS/AI s'élevaient à:

- par personne, entre Fr. 1140.– min. / 2280.– max.

Prestations complémentaires (PC)

Les limites de revenus pour l'obtention d'une PC se montent

- pour une personne seule à Fr. 18 720.– par an
- pour un couple à Fr. 28 080.– par an
- suppl. pr 1^{er} et 2^e enf. à charge à Fr. 9 780.– par an, etc.

Détails pour une meilleure compréhension du calcul de l'octroi d'une Prestation complémentaire (PC)

- dans les revenus** (annuels), il faut tenir compte
 - de toutes les rentes et pensions reçues
 - évent. des 2/3 des salaires (nets), moins une franchise de Fr. 1000.– par personne seule et Fr. 1500.– par couple
 - une partie de l'éventuelle épargne, soit 1/10 pour les rentiers AVS et 1/15 pour les rentiers AI, moins une franchise de Fr. 25 000.– pour une personne seule, Fr. 40 000.– pour un couple et Fr. 15 000.– par enfant
 - les intérêts bruts de l'année précédente pour le total de l'épargne
- dans les dépenses** (annuelles), on peut déduire
 - les primes caisse-maladie, selon forfait de Fr. 346.– par mois par adulte / 295.– pour les enfants de 19-25 ans / 84.– par enfant
 - le loyer avec les charges, mais au maximum Fr. 13 200.– pour une personne seule et Fr. 15 000.– pour un couple
- en conclusion**, si le solde de cette opération est inférieure à
 - Fr. 18 720.– (par an) pour une personne seule ou**
 - Fr. 28 080.– (par an) pour un couple,**
 la Caisse de compensation du Canton de Fribourg verse une Prestation complémentaire qui couvre cette différence. Les assuré(e)s déjà au bénéfice d'une telle prestation peuvent en tout temps demander la révision de celle-ci lorsqu'un changement notable de sa situation personnelle est survenu (par ex. augmentation du loyer).
- Renseignements complémentaires:**
 - les personnes résidant dans les homes peuvent s'informer auprès de leur établissement ou à la Caisse de compensation du Canton de Fribourg (tél. 026 305 52 52)
 - pour les habitants de la ville de Fribourg, le bureau des Prestations complémentaires (r. de l'Hôpital 2 – tél. 026 351 76 34) est à disposition.

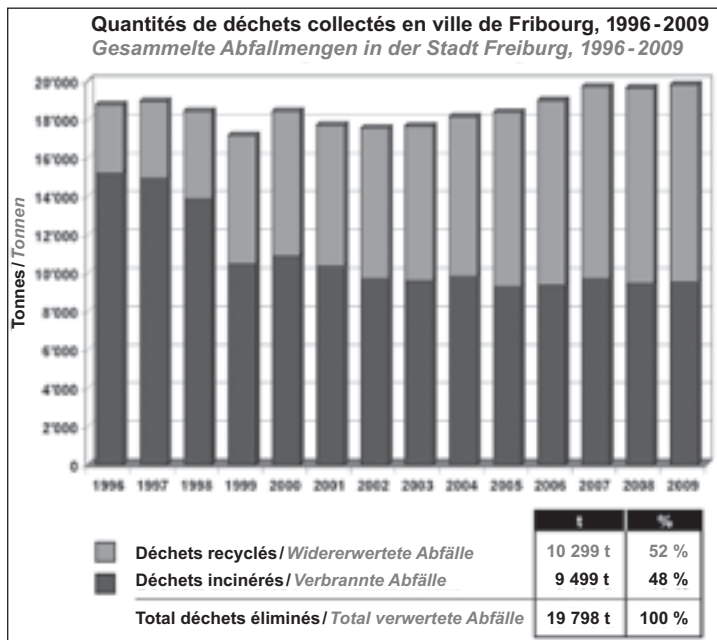


Abfall - INFO - Déchets

Statistique des déchets pour la ville de Fribourg - 2009

Comme chaque année, le service de la Voirie publie les statistiques des déchets éliminés en ville de Fribourg. Les chiffres et les tableaux comparatifs permettent d'analyser l'évolution de la situation par rapport aux quantités de déchets incinérés et recyclés.

Le graphique 1 illustre l'évolution des quantités de déchets de 1996 à 2009. Il démontre clairement que la part des déchets incinérés a diminué, ces dernières années, au profit des déchets recyclés. En 2009, 52% des déchets (verre, PET, fer-blanc, ...) sont recyclés et deviennent ainsi des matières premières pour la production de nouveaux matériaux.



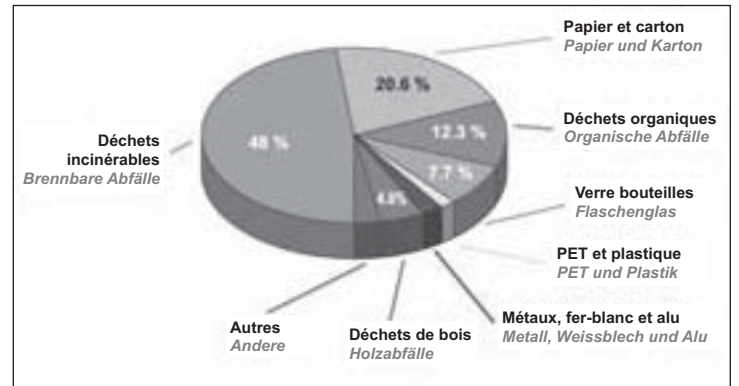
Graphique 1: Quantités de déchets collectés en ville de Fribourg 1996-2009
Gesammelte Abfallmengen in der Stadt Freiburg, 1996-2009

La quantité totale de déchets par habitant est depuis quelques années en augmentation. En 2009, chaque habitant de la ville a produit en moyenne **531 kg de déchets**, dont 255 kg d'ordures ménagères qui partent en incinération. Cette augmentation constante des déchets ménagers est le résultat de notre mode de vie et de la consommation

	Ordures	Papier	Déchets organ.	Verre	PET + plastique	Mét. alu fer-blanc	Déchets bois	Autres recycl.	TOTAL
Total 2009	9 499 t	4 070 t	2 435 t	1 519 t	374 t	420 t	921 t	560 t	19 798 t
par habitant pro Einwohner	255 kg	109 kg	65 kg	41 kg	10 kg	11 kg	25 kg	15 kg	531 kg

Les chiffres détaillés peuvent être consultés sur internet sous www.dechets-ville-fribourg.ch

qui en résulte. A titre de comparaison, un habitant du Népal produit en moyenne 17 kg de déchets par année et un Malgache 9 kg (source: www.worldmapper.com).



Graphique 2: Déchets récoltés en ville de Fribourg en 2009; moyenne par habitant
Gesammelte Abfälle in der Stadt Freiburg 2009; Durchschnitt pro Einwohner

Abfallstatistik für die Stadt Freiburg - 2009

Wie jedes Jahr, publiziert das Strasseninspektorat der Stadt Freiburg die Statistik der entsorgten Abfälle. Die vergleichenden Zahlen und Tabellen zeigen auf, wie viele Tonnen Abfälle im letzten Jahr einer getrennten Wiederverwertung und wie viele der Verbrennung zugeführt wurden.

Die Graphik 1 illustriert die Entwicklung der Abfallmengen von 1996 bis 2009. Klar ersichtlich ist die Tendenz zum Rückgang der brennbaren Abfälle, dies zugunsten der wiederverwertbaren Abfälle. Im Jahr 2009 wurden 52% der Abfälle rezykliert, d.h. Altglas, PET, Weissblech usw. gelangten so wieder als Rohstoffe in den Produktionskreislauf.

Die Gesamtmenge an Abfällen pro Einwohner ist seit einigen Jahren konstant am Steigen. Im 2009 produzierte jeder Einwohner der Stadt im Schnitt **531 kg** Abfälle, davon 255 kg Hauskehricht, welcher in die Verbrennung gelangt (siehe Tabelle). Diese konstante Zunahme ist das Abbild unserer heutigen Lebensform und des damit einhergehenden Konsums. Im Gegensatz dazu verursacht z.B. ein Einwohner von Nepal im Jahr nur 17 kg Abfall, einer von Madagaskar deren nur 9. (Quelle: www.worldmapper.com)

Die detaillierten Zahlen können auf dem Internet konsultiert werden unter www.abfall-stadt-fribourg.ch

Festival international de films de Fribourg (FIFF)

UNE 24^e ÉDITION SOUS LE SIGNE DE LA RUSSIE

Du 13 au 20 mars, la 24^e édition du Festival international de films de Fribourg (FIFF) offrira au public suisse des perles inédites d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique et... d'Europe. L'apparition de la cinématographie russe contemporaine est ainsi l'une des particularités du Festival 2010. Pour la compétition internationale, 13 longs métrages de fiction et documentaires ont été sélectionnés. Six sections parallèles, avec un total de presque 60 films, et un forum avec quatre séries TV sont annoncés.

Panoramas

Le panorama «*Je me balade dans Moscou*» présente une sélection de 19 films russes. Véritable première dans l'histoire du Festival, cette section a été conçue par Maryline Fellous, spécialiste du cinéma russe et le site français *Kinoglaz.fr*. Le programme regroupe une majeure partie d'œuvres de cinéastes peu connus en Europe, qui, depuis le début des années 90, ont dû changer leur mode de fonctionnement après la chute du régime. Quatre films parmi cette sélection donnent également un aperçu de la création cinématographique sous l'ère Brejnev.

«*Ames corsaires*» rend hommage à Carlos Reichenbach et Jorge Furtado, deux cinéastes brésiliens du sud de leur pays. Se poursuit ainsi un coup de projecteur spécial sur le cinéma brésilien, débuté en 2008 avec la présentation de «*Alma Corsaria*» et «*Falsa Loura*» et poursuivi en 2009 par le programme «*Fábulas da favela*». Les dix films de ce nouveau panorama démontrent des nouvelles facettes de la diversité cinématographique de cette riche nation qu'est le Brésil. Ce programme qui montre un Reichenbach utilisant le drame, un Furtado plus porté vers la comédie,

sera ensuite repris par la Cinéma-thèque Suisse.

Le FIFF célèbre aussi cette année Jean Rouch, inventeur de la «comédie ethnographique» et parrain de la Nouvelle Vague, avec dix films qui composent le panorama «Moi, un Noir». L'année 2009 a été marquée par un regain d'intérêt pour son œuvre avec notamment la restauration de plusieurs copies, des colloques à Rio et à Paris, la publication de deux monographies ainsi que de nombreux textes et entretiens. Le FIFF amène donc ce sujet en Suisse et a le plaisir de compter parmi ses partenaires pour ce programme, créé par le spécialiste Jean-Pierre Touati, la Cinéma-thèque Suisse, Filmpodium Zurich, la Collection de l'Art Brut Lausanne et Culture France.

«*Les rois maudits de Corée*» présente six films à grand spectacle de Corée du Sud. Ces longs métrages, qui pourraient tous être des pièces historiques de Maurice Druon ou William Shakespeare, couvrent des époques différentes. Mais ils travaillent tous le contraste entre le luxe des décors, la beauté des costumes, la séduction des actrices d'une part, et d'autre part des scénarios qui exposent les compor-



Carlos Reichenbach.

tements les plus décadents de souverains en fin de règne. Un panorama du critique Adrien Gombeaud sur l'hypothèse que le cinéma de genre raconte peut-être toujours la même histoire, mais d'une manière si différente à chaque fois!

Avec «*Reykjavik, Sofia*», le FIFF se donne l'occasion de projeter plusieurs films de pays des bords de l'Europe et met l'accent sur un jeune cinéma marginalisé – à tort. Cette section regroupe des films bulgares, roumains, slovènes et islandais, pays qui, autrefois, n'avaient pas (ou peu) de production propre, une production qui s'est particulièrement développée ces dernières années.

En proposant sept films de Kinji Fukasaku (1930-2003) dans la rétrospective «*Tombeau des Yakuza*», le FIFF poursuit son travail sur le polar mondial. Fukasaku est célèbre pour avoir réussi à transformer de l'intérieur un genre rigide, celui du film de Yakuza, et l'avoir dynamité. Avant lui, ces gangsters étaient présentés comme des espèces de chevaliers suivant un code d'honneur bien défini. Fukasaku les montre à l'œuvre dans des histoires de trahison et de déchéance morale et les inscrit dans une œuvre critique, sociale et politique.

Séries TV au Proche-Orient

Le Forum@FIFF prend cette année une nouvelle forme, ouverte au public, aux écoles et aux professionnels suisses et internationaux. Consacré aux séries TV dans le monde, il présentera quatre séries d'Israël, de Syrie et d'Arabie saoudite, qui serviront de base à trois jours de conférences, débats et master classes. Le Forum accueillera notamment Ori Sivan, le réalisateur et scénariste de la série «*Beti-*

pul», achetée et adaptée par HBO en 2007 et diffusée actuellement sous le nom «*In Treatment*». Sociologues, producteurs, cinéastes, acheteurs, spécialistes ou amateurs de cinéma se rencontreront autour du phénomène mondial de la série.

Ce sera l'occasion aussi de faire le point sur les séries en Suisse.



Courts métrages et «Planète Cinéma»

La 24^e édition du FIFF présente également trois programmes de courts métrages (soutenus par le pourcentage culturel de la Migros) et organise à nouveau «*Planète Cinéma*», séances scolaires pour plus de 8000 élèves et étudiants.

Sous-titrage électronique

Cette année, par souci de confort, le FIFF revoit sa politique de traduction en remplaçant la traduction simultanée par l'utilisation exclusive du sous-titrage électronique.

**Festival international de films de Fribourg
Ancienne Gare
Case postale 550
CH-1701 Fribourg
www.fiff.ch**

10 milliards de francs en détente et bien-être

LES PRESTATIONS RÉCRÉATIVES DE LA FORÊT SUISSE

Au temps de nos ancêtres, la forêt servait de pâture au bétail, fournissait gibier, baies et fruits divers à la population; elle abritait parfois brigands et gens de peu de fortune. Dès le XII^e siècle, la forêt produisait principalement du bois d'œuvre pour la construction navale et celle d'habitations; elle alimentait aussi, bien sûr, nos fourneaux. Dès le XIX^e, elle représentait une source d'énergie et une matière première indispensable pour l'industrie. Son rôle économique était alors à son point culminant. Les propriétaires forestiers étaient au bénéfice d'un patrimoine précieux et rentable.

Vers une forêt multifonctionnelle

Aujourd'hui, la forêt nous protège des dangers naturels tels qu'avalanches ou chutes de pierres, abrite une faune et une flore menacées, produit du bois pour nos industries, mais surtout elle accueille une société toujours plus stressée à la recherche de quiétude afin de se ressourcer. Dans les régions urbanisées, l'aspect de détente devient alors essentiel, voire vital. Que ce soit pour le jogging, la promenade ou la randonnée, la pratique du VTT ou de la raquette, la détente en milieu forestier a pris un essor prépondérant ces dernières années. Une forêt vierge est assurément très belle, mais généralement impénétrable. La forêt grandit sans notre aide, mais pas forcément à notre convenance. La main de l'homme l'accompagne donc vers une structure lui permettant de fournir les prestations dont nous avons besoin.

Economie forestière difficile

L'importance économique de la forêt diminue drastiquement, à



l'image de tout le secteur primaire. Faute de moyens, cette nouvelle situation menace l'entretien de cette richesse non plus économique, mais sociale.

Les propriétaires forestiers peinent à couvrir leurs coûts, car la forêt n'est pas seulement l'affaire d'une récolte de bois synonyme d'entrée financière, mais aussi de soins aux jeunes arbres, de plantations et d'entretien de chemins générant des frais. Le marché des bois n'est plus ce qu'il était. Notre code civil garantit l'accessibilité des forêts à tous, ce qui n'est pas le cas chez nos voisins étrangers. Les contraintes écologiques, la sécurité des promeneurs et des sportifs lors des exploitations et le maintien d'un milieu plaisant à la détente représentent des charges importantes. Dans ces conditions, le bilan global est généralement déficitaire.

Un besoin de reconnaissance

Les propriétaires forestiers ont besoin d'un soutien extérieur afin d'assurer au mieux les différents intérêts publics en jeu. La production de bois est du domaine privé; par contre, les autres prestations fournies appartiennent au secteur

public et ne sont actuellement pas véritablement reconnues et rémunérées. Selon une étude menée en 2005 (Ott et Baur), les prestations récréatives que la forêt suisse offre représentent une valeur annuelle de plus de 10 milliards de francs. Dans ce sens, un soutien financier au propriétaire de la part des communes, du canton et de la Confédération est indispensable afin d'assurer à long terme l'entretien de notre patrimoine forestier multifonctionnel, notre halle polyvalente naturelle.

Les clics utiles

- La forêt vous accueille, respectez ce milieu et les autres usagers. Que ce soit avec son chien, à cheval ou en VTT: **Partager, protéger, profiter...**

Brochures thématiques sur www.admin.fr.ch/sff

- Vous cherchez une place de pique-nique, une cabane ou encore un parcours thématique ou sportif: www.admin.fr.ch/sff/fr/pub/themes/infos/accueil_foret.htm

Service des forêts et de la faune, F. Schneider
Ingénieur forestier
du 1^{er} arrondissement

CARITAS Fribourg
Freiburg

En faveur des personnes en difficulté
Les prestations de Caritas Fribourg

Accueillir et accompagner pour lutter contre la précarité locale et la pauvreté, tels sont les objectifs de Caritas Fribourg. L'accueil que cette œuvre d'entraide propose permet à chacun de s'entretenir à la demande avec un assistant social qualifié et, si nécessaire, d'obtenir une aide ponctuelle (administrative ou matérielle) ou un accompagnement social plus spécifique. Caritas Fribourg travaille en réseau avec les partenaires publics, les associations proches, ainsi qu'avec des fondations.

Vos fins de mois sont-elles difficiles?

- Permanence d'urgence sans rendez-vous chaque mardi, de 10 h à 12 h
- Consultation sociale sur rendez-vous au 026 321 18 54
- CarteCulture: (cf. 1700 N° 261, janvier 2010, p. 9) plus d'information sur www.carteculture.ch/fribourg

Vous rencontrez des problèmes dans la gestion administrative et dans la gestion de votre budget?

- Aide à la gestion de budget sur rendez-vous au 026 321 18 54

Souhaitez-vous une aide à l'écriture?

- Ecrivains publics: chaque dernier vendredi après-midi du mois, de 14 h à 18 h

Avez-vous des problèmes de dettes?

- Gestion des dettes et désendettement sur rendez-vous au 026 321 18 54
- Permanence téléphonique tous les matins au 026 321 18 54
- Intervention de sensibilisation pour les jeunes sur demande au 026 321 18 54

Le Service de désendettement est un service social spécialisé dans la gestion et l'assainissement de dettes. Faute de pouvoir payer directement vos créances ou autres factures, le Service est à même d'analyser votre situation financière, de proposer des solutions et de négocier des arrangements avec vos créanciers.

Aides d'urgence de proximité

Les aides d'urgence de proximité sont proposées par des bénévoles dans différentes régions du canton.

En Sarine: Accueil sans rendez-vous, chaque samedi, de 10 h à 11 h 30
Couvent des Cordeliers
rue de Morat 6

Souhaitez-vous vous engager dans des activités bénévoles?

Nous répondons volontiers à vos questions tous les matins au 026 321 18 54

Souhaitez-vous soutenir l'action sociale de Caritas Fribourg?

Vos dons sur le ccp 17-40-9

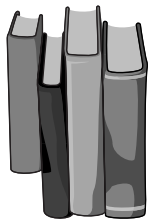
Autres services de Caritas

Accompagnement social des réfugiés statutaires et bureau de consultation juridique pour les requérants d'asile: Caritas Suisse, rue de l'Industrie 21, cp 11, 1705 Fribourg

Caritas Fribourg

Route André-Piller 2 – cp 62
1762 Givisiez
026 321 18 54 – info@caritas-fr.ch

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Junge Erwachsene in der Bibliothek – Besonders gefragt sind Fantasyromane vermischt mit Liebesgeschichten und Vampirgruseln. Folgende zwei Neuanschaffungen entsprechen diesem Muster:

Blutherz, von Michael Wallner. Samantha verliebt sich in Tadeusz Kórányi, den ältesten Sohn einer reichen Londoner Familie. Richard versucht vergeblich, Samantha vor dem schädlichen Einfluss seines Bruders Tadeusz zu schützen. Bis sie dem dunklen Geheimnis der Kórányis auf die Spur kommt, ist es schon beinahe um sie geschehen, denn Tadeusz gehört einem mächtigen Vampirclan an. Das mutige Mädchen kämpft um ihr Leben, die faszinierenden Schauplätze sind das moderne London, Schottland und Transsylvanien.

Totenbraut, von Nina Blazon. Für ein paar Goldmünzen wird das Mädchen Jasna an einen reichen Edelmann verkauft und muss dessen Sohn Danilo heiraten. Die junge Braut stellt fest, dass ein schrecklicher Fluch auf der Familie lastet. Soll sie glauben, was im Dorf gemunkelt wird, dass Danilo ein Vampir ist? Dunkle Geheimnisse in den Wäldern rund um Serbien im 18. Jahrhundert ziehen junge LesendeInnen in ihren Bann.

Handfestere Gegenwartsprobleme werden in diesen Büchern thematisiert:

Spiel mit dem Feuer, von Susanne Orosz. Obwohl Moldawien ein Armenhaus war, chaotisch und ohne Zukunft für ihn, wollte Kyrill dort bleiben. Besonders seine Freunde würde er in Deutschland, wohin seine Familie ausgewandert, vermissen. Erst als er Jurij kennen lernt, fängt er an, sich in der neuen Heimat wohlfühlen. Aber ist Jurij wirklich ein zuverlässiger Freund...

Handfeste Jugendprobleme mit Migrantenhintergrund:

Guantanamo Boy, von Anna Perera. Zwei Jahre wird der junge Khalid schuldlos in Guantanamo festgehalten. Als Sohn pakistanischer Einwanderer in England wird er während eines Ferienaufenthalts in seinem Heimatland festgenommen, brutal verhöhrt und ohne Anklage nach Kuba verschleppt. Hochaktueller Politroman, aufrüttelnd und authentisch erzählt. Eine Lektüre, die unter die Haut geht.

Weniger hart, aber nicht weniger dramatisch geht es in diesen beiden Liebesromanen zu und her:

Leute, die Liebe schockt!, von Alexa Henig von Lange. Lelles Schwester Cotsch ist schwanger. Lelle (16) lässt sich daraufhin die Pille verschreiben, denn schwanger werden möchte sie auf gar keinen Fall. Und verliebt ist sie definitiv und dies bringt so allerlei Probleme mit sich. Da will sie sich auch gar nicht mit Cotsch's Sorgen belasten. Der dritte Band der Lelle-Reihe behandelt die Themen Liebe mit all ihren Freuden und Ängsten.

Unser letzter Sommer, von Ann Brashares. Endlose Sommerferien mit Baden, Träumen und Faulenzen erwarten die beiden Schwestern Alice und Riley. Doch es wird alles anders. Alice verliebt sich in Rileys Ferienfreund aus Kindertagen und Riley erkrankt schwer. Es geschieht viel, was die Welt für alle und für immer verändert. Eine tragische und zugleich wundervolle Erzählung vom Erwachsenwerden, von der ersten Liebe und dem Schmerz eines grossen Verlusts.

Deutsche Bibliothek Freiburg

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22

deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Markus presque mort, de Valérie Sigward. Markus et Frank sont des adolescents qui possèdent une mobylette comme seule distraction. Elle leur permet d'échapper à la banalité de leur quotidien. Le long d'un chemin de halage, où ils se promènent un jour, ils percutent de plein fouet une autre mobylette. Markus se trouve dans le coma, tandis que Frank a les deux jambes fracturées. A partir de cet instant, Frank essaie de reconstituer les événements. Qui est le mystérieux témoin qui disparaît lorsque les secours arrivent? Ce court roman, sur les thèmes de la responsabilité et de la culpabilité, est aussi un récit avec une intrigue déconcertante. Une deuxième lecture permettra d'apprécier la construction, l'habileté et la finesse de ce récit.

L'Echappée belle, d'Ewan McGregor. Un tour du monde à moto, voilà le défi que se lancent Ewan McGregor et Charley Boorman, acteurs à la renommée mondiale et membres de l'UNICEF. Leur voyage débute en Angleterre en direction de l'Ukraine, puis de la Mongolie, de la Russie et de l'Alaska. Cette aventure se termine à New York, après une escale par le Canada. Les acteurs sont accompagnés par une équipe qui les filme durant toute cette virée à moto. A travers cet excellent livre où les deux acteurs nous racontent les moments forts de leur périple, on découvre presque avec stupeur la pauvreté qui sévit encore dans de nombreux pays.

Öffnungszeiten:

Dienstag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–18 Uhr
Donnerstag 15–20 Uhr
Freitag 15–18 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

Vor Feiertagen wird um 17 Uhr geschlossen.

Voici encore quelques ouvrages récents dans le domaine de la santé et de la prévention des maladies: **Re naïtre à la vie pour guérir d'un cancer**, de Philippe Dransart. **Le système digestif, maître de votre santé**: prévenir et traiter le cancer et autres maladies par l'hygiène du système digestif de Johanne Bélieveau, spécialiste en naturopathie. **Nos amis les chakras**: notre corps, drôle de laboratoire, de Nathalie Jouault – un livre bien documenté et de présentation aisée, qui s'adresse à un large public. **L'art de la frugalité et de la volupté**, de Dominique Loreau, essayiste française établie au Japon depuis de nombreuses années. S'inspirant de la philosophie zen, elle nous propose des méthodes pour nous éloigner de la société de consommation et simplifier notre vie.

Exposition

Kokochka Creation.ch présente une exposition collective avec **Mélanie Rouiller photographies**, **Sonia Both peintures**, **Méline Repond gravures**, **Bojan Stanovic collages**. A voir jusqu'au 31 mars, aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Consultez le catalogue en ligne de la Bibliothèque:

www.bibliothequefribourg.ch

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau

www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch
026 351 71 44

Horaire:

Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h
Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h

Pour la jeunesse de 12 à 26 ans



Ce projet pilote a pour but de proposer dans les quartiers des villes, des agglomérations et des régions rurales une sensibilisation aux thèmes de société les plus importants: droits humains, démocratie, valeur de la diversité, développement durable et vie active sociale et professionnelle.

Il propose des champs d'études et de techniques complémentaires aux offres scolaires et extrascolaires existantes. Ce nouveau contexte d'apprentissage et de pratique permet aux adolescents d'approfondir leur savoir et leurs compétences acquises à l'école et dans la vie, et leur facilite le transfert dans des actions individuelles et communes et, surtout, l'acquisition d'une plus grande aisance d'expression et de dialogue. Ce projet est réalisé dans le canton de Fribourg. Est visée une étroite collaboration avec tous les espaces de loisirs pour les jeunes dans le canton de Fribourg, avec le Service de l'enfance et de la jeunesse, le Bureau de l'égalité et de la famille, les milieux associatif, universitaire et économique, ainsi qu'avec l'Instruction publique.

Objectifs

- Promouvoir et réaliser l'égalité des chances, l'intégration sociale et politique des adolescents, ainsi que leur droit à la participation selon la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Le projet est également basé sur l'objectif de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014, DEDD).
- Intégrer les principes, les valeurs et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage pour encourager les changements de comportement, afin de créer un avenir plus viable du point de vue de l'intégrité

de l'environnement, de la viabilité économique et d'une société juste pour les générations présentes et futures.

Activités et formations

L'Académie des Quartiers propose des activités et formations qui aident à bien vivre la diversité, à acquérir des connaissances sur le monde (société, environnement, économie, politique et sciences), à réussir études et formations, à renforcer la confiance en soi, à aller vers plus d'autonomie, à réaliser des projets, c'est-à-dire, à se préparer à la vie active de citoyennes et de citoyens engagé(e)s.

Elle fait venir des intervenant(e)s de toutes sortes de domaines, jusque-là réservés aux adultes et aux étudiant(e)s, pour répondre aux questions des adolescent(e)s. Elle offre l'apprentissage en groupe et en intelligence collective, une introduction à l'autogestion de l'apprentissage et de projets, le tutorat inter-âges, le coaching en cascade, ainsi qu'un soutien pratique et professionnel pour la réalisation des projets développés par les adolescents.

isee: une association d'utilité publique

Le besoin de construire par des méthodes de formations intelligentes, pacifiques et démocratiques, la base d'une société civile planétaire, capable d'assurer simultanément la prospérité, la liberté, la sécurité, la solidarité et la paix internationale est depuis longtemps reconnu (Unesco, art. 11).

Pour contribuer activement à cet objectif, une association d'utilité publique a été constituée en 2008 sous le nom d'*Institut suisse pour l'empowerment* éthique, isee*. Le siège se trouve à Fribourg. L'institut base ses activités sur l'éthique et les valeurs humaines

universelles, plus particulièrement sur l'éthique de la responsabilité (chacun est responsable universellement à son niveau) et il suit les règles du Pacte mondial de l'ONU (Global Compact) en matière d'éthique des affaires. *isee* est une association à but non-lucratif, politiquement et confessionnellement indépendante.

Buts

- L'association fait des recherches en matière d'éducation et de formation.
- Elle développe, réalise, produit et distribue des outils, des instruments, des méthodes et processus d'*empowerment* éthique qui s'adressent à toute personne, ins-

titution, organisation et entreprise désirent s'engager dans l'autoapprentissage et/ou sa diffusion.

- Elle relève le défi de l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans ses approches pédagogiques.

* Note de la rédaction: cet anglicisme (assez barbare) peut se traduire par sensibilisation, habilitation...

Académie des Quartiers
isee, Grand-Rue 7, 1700 Fribourg
+41 (0)26 534 45 85
info@isee-projects.org
www.isee-projects.org



Dans sa onzième année

L'IRO mentor club

Véritable facilitateur d'échanges de connaissances et d'expériences, ce club, basé à Fribourg et créé fin 1999 par Michel Burri et Narcisse Niclass, puise ses racines dans l'Association suisse des inventeurs de Romandie, fondée, elle, en 1985.

En dix ans, plus de cent cinquante thèmes de conférences et débats ont été abordés: de la banque à la médiation, du cosmos à la soirée littéraire, du plan d'affaires au festival de la formation, en passant par des visites d'entreprises et la pratique du réseautage. La création d'entreprises, le microcrédit, les énergies renouvelables, le développement régional sont par ailleurs des centres d'intérêt qui passionnent toujours les mentors et leurs invités.

Chaque printemps, l'IRO mentor club participe au Salon international des inventions de Genève et sa large présence sur la plateforme *invention.ch* est à relever. Les projets ne manquent d'ailleurs pas et quelques points forts ont marqué le 10^e anniversaire du club. On y compte 650 personnes amies et plus de 110 membres sont annoncés comme mentors.

La devise du club – savoir, savoir-faire, savoir être, agir – est orientée vers le développement personnel et le renforcement de l'autonomie des membres. Et tout cela fonctionne sur la base du bénévolat et de l'esprit de «mentor». Dans cet excellent état d'esprit, les contacts sont directs et francs. Le club continue dès lors à s'agrandir par simple cooptation lors des conférences, visites et autres manifestations.

Ainsi donc, soutien à la création d'entreprises, aide aux créateurs, artistes et inventeurs, facilitation des échanges de connaissances et d'expériences, tels sont les buts du club qui, dans ces conditions, mérite bien son appellation de «mentor». L'IRO mentor a souvent une idée d'avance: à découvrir aussi sur www.invention.ch/mentorclub

Sportez-vous bien!

LE CLUB DE BASKET ISOTOP



ISOTOP est un club de basketball qui fut fondé à Fribourg en 1969 par des étudiants en chimie en fin d'études, sous l'impulsion et le leadership de Jean-Marie Jenny, premier président. Il s'agissait de prolonger, pour une ou deux saisons, une aventure qui avait commencé durant les tournois inter-facultés au sein de notre université.

L'équipe qui prit part pour la première fois (1969-70) au championnat fribourgeois se composait d'André Ackermann, Hervé Corboud, Paolo Giovannini, Jean-Marie Jenny, Ueli Mareis, Jean Muller, François Noël, François Schorderet et Bernard Waeber

D'où vient le nom ISOTOP?

Ce mot vient du grec et signifie «du même endroit»; c'est un clin d'œil à la formation scientifique des membres fondateurs, puisque le mot *isotope* est utilisé en chimie pour désigner les éléments de même numéro atomique (occupant la même place dans la classification utilisée en chimie), mais de masse atomique différente.

Les premiers pas

Après une première saison en demi-teinte, *ISOTOP* se renforça en recrutant trois joueurs (Raymond Aeby, Luc Aepli et André Waeber) provenant de Rapid Fribourg, équipe évoluant alors en ligue nationale B. La saison 1970-71 fut couronnée de succès, puisque *ISOTOP* remporta le championnat et la coupe fribourgeoise, puis participa aux finales de promotion pour l'ascension en ligue B. Depuis cette époque, l'équipe n'a plus quitté la ligue fribourgeoise et a poursuivi son aventure en accrochant plusieurs titres à son palmarès.

Les années 80 et 90

Au cours de ces deux décennies, sous l'égide de Bernard Ga-



ISOTOP, une grande famille réunie pour célébrer son 40^e anniversaire.

choud, qui présida aux destinées du club pendant vingt-cinq ans, l'équipe s'est constamment renouvelée. C'est ainsi que de nombreux talents sont venus grossir les rangs. Les premières années, au Botzet, furent marquées par l'arrivée de Jean-Pierre Humbert, Michel Rast, Pierre Wicht, Jean Kirsch, Michel Dousse, Michel Bourqui, Erwin Birrer, Jean-Marc Perron, Christophe Murith. Par la suite, à la Vignettaz, une nouvelle génération a remporté de nombreux trophées; elle était formée de valeurs confirmées, comme Marcel Dousse, Alphonse Rossier (à la conduite adroite), Jean-Luc Maradan (excellent en défense et à la barre), Raoul Andrey (remarquable à la construction), Pierre-Alain Clément (habile pour utiliser les blocages et marquer les points importants) ou Alexandre Papaux (qui se démarquait déjà!).

De plus *ISOTOP* a toujours attiré des basketteurs venus d'horizons lointains pour poursuivre leur carrière à Fribourg. On se souvient de Terence Mc Goldrick (USA), Herbert Koestler (Allemagne), Paal Steensland (Norvège), Raoul Duque (Colombie), Dragan Radojevic (Serbie), Billy Karageorgakis (Grèce) ou de l'arbitre Melchior Ndarugen-

damwo (Burundi). C'est cet amalgame de joueurs d'ici et d'ailleurs qui a donné au club sa coloration si particulière.

A partir de 2000

Depuis une dizaine d'années, l'équipe a continué de briller (championnat et coupe en 2005) et a progressivement évolué avec l'arrivée de nouveaux joueurs comme Bruno Pedrazzini (président de 2000 à 2006), Christophe Zahno, Thomas et Alex Ulrich, Marc Kleinfewers, Sami Pevida, Marcos Dobarco ou Charles Rossier (solide comme une herse de fer). A relever que les entraînements réunissent chaque semaine licenciés et vétérans qui partagent le même hobby, sous la houlette du président actuel Jean-Marc Perron.

Se servir et servir

Dès le départ, vu sa structure et le nombre restreint de membres, il est apparu que ce club n'aurait pas de vocation à former de jeunes joueurs. En revanche, très tôt, des membres du club ont compris qu'il ne suffisait pas de se servir pour assouvir sa passion du ballon orange, mais qu'il était souhaitable de mettre au service, qui de l'Association

fribourgeoise de basketball (AFBB), qui de clubs formateurs, ses compétences et une partie de son temps libre. C'est ainsi qu'*ISOTOP* a fourni à l'AFBB trois présidents (Jean-Marie Jenny, Olivier Pasteris et Jean Kirsch), de nombreux membres à son comité ou dans ses commissions et que plusieurs joueurs assument, aujourd'hui encore, des responsabilités dans des clubs de l'agglomération (Marc Kleinfewers à Elfic, Jean-Luc Maradan, Raoul Andrey, Christophe Zahno et Nicolas Beaud à Fribourg Olympic, David Perron président du BBC Marly). A noter également le bail de bientôt quatre décennies qui lie Jean-Marie Jenny au comité de l'Union des sociétés sportives de la ville.

ISOTOP a fêté en novembre dernier ses 40 ans en réunissant tous ses membres et leur famille. Fondé pour une période éphémère, le club perdure parce qu'il correspond à un besoin: celui, pour des joueurs qui renoncent à une carrière en ligue nationale, de pratiquer leur sport favori, de retrouver l'esprit d'équipe, le goût de la compétition, le plaisir du jeu. Avec cet idéal, nul doute que longtemps encore...

Jean Kirsch

M É M E N T O

CONCERTS• **Blues Night**

avec le Charlie Morris Blues Band; ve 26 février, 21 h 30, Blues Club (rte Saint-Nicolas-de-Flüe 18).

• **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**

dir.: Theo Kapsopoulos; soliste: Thomas Demenga, violoncelle; œuvres de Bach et Haydn; di 28 février, 17 h, aula Magna de l'Uni Miséricorde.

• **Die Süddeutsche Philharmonie Konstanz**

dir.: Alexander Janos, avec Ryszard Groblewski, alto; œuvres de Walton et Sibelius; je 4 mars, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.

• **Blues Night avec le Bonny B. Blues Band**

sa 6 mars, 20 h 30, Blues Club (rte Saint-Nicolas-de-Flüe 18).

• **Eclats Concerts**

Ueli Wiget, piano et Lillevan, live video performance; œuvres de Debussy, Benjamin et Messiaen; sa 6 mars, 20 h, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• **L'Orchestre de la Radio-Télévision polonaise**

avec Angela Hewitt, piano; dir.: Jacek Kasprzyk; œuvres de Chopin et Tchaïkovski; sa 13 mars, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.

• **I Muvrini en concert**

voix corses; di 14 mars, 17 h, aula Magna Uni Miséricorde.

• **L'Union Instrumentale de Fribourg**

concert annuel; dir.: Olivier Neuhaus; sa 13 (20 h) et di 14 mars (17 h), CO de Jolimont, r. des Ecoles 15.

• **Christophe Pochon et les Sangliers rieurs**

spectacle musical; tout public; di 21 mars, 17 h, Théâtre Crapouille, Centre de loisirs du Schoenberg.

• **Récital de piano**

par Wojciech Switala, hommage à Chopin; ma 23 mars, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

• **Trio flûte, alto et harpe**

Anne-Laure Pantillon, Olivier Margulies, Edmée Sansonnens; œuvres de Debussy, Bax et Leclair; sa 27 février, 20 h 15.

• **MusicaAgora: La Nuit**

Etienne Murith, piano et Joelle Delley, chant; *Gaspard de la Nuit*, de M. Ravel et *Pierrot Lunaire*, d'A. Schönberg; sa 20 mars, 20 h 15.

LE NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare

• **Archéologie: quo vadis?**

café scientifique avec V. Serneels et K. Wolf; je 25 février, 18 h.

• **60's Night: Perrine et les garçons + The Go Ghoul**

rock'n'roll, surf, pop; ve 26 février, 21 h 30.

• **The Second Air Guitar Contest**

sa 27 février, 21 h.

• **Forum d'Architecture**

avec Michel Corajoud; ma 2 mars, 18 h 30.

• **High Fidelity: Callahan**

folk; me 3 mars, 21 h 30.

• **Shearwater / David Thomas Broughton**

Indie Rock; je 4 mars, 21 h.

• **JP Nataf**

chanson; sa 6 mars, 21 h.

• **Chocolat Show: Les Schtärnefoïil**

spectacle familial; di 7 mars, 10 h.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

• **Elina Duni Quartet**

world jazz; ve 26 février, 21 h.

• **Sandra Nkake**

soul R'n'B Jazz; ve 5 mars, 21 h.

• **Jam Session**

avec Christophe Tiberghien, piano; sa 6 mars, 21 h.

• **Terez Montcalm**

jazz folk; sa 13 mars, 21 h.

• **Balkan Party**

je 18 mars, 21 h.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

• **Gustav and the Hellbrothers**

sa 27 février, 20 h.

• **Bombay Bicycle Club**

Indie Rock; je 4 mars, 20 h.

• **Laure Perret**

chanson; sa 6 mars, 21 h.



Laure Perret.

• **Izia**

rock; je 11 mars, 20 h.

• **Kaki King / Jessie Evans**

new wave; ma 16 mars, 20 h.

THÉÂTRE / THEATER• **Fromages et Sentiments**

comédie en deux actes de Julien Chavaz; 26 et 27 février (20 h), 28 février (17 h) et du 4 au 6 mars (20 h), aula du Cycle d'orientation de Péroilles.

• **Aschenbrödel**

Märchenspiel (ab 5 Jahren); Fr., 26. Februar, 19 Uhr, Aula Magna Uni Miséricorde.

• **39 Stufen**

Komödie von Patrick Barlow; Fr., 5. März, 20 Uhr, Aula Magna Uni Miséricorde.

• **Fribourg fait l'Humour**

un spectacle sous le signe du fou rire; sa 20 mars, 17 h, Salle des fêtes de Saint-Léonard.

THÉÂTRE DES OSSES

Givisiez

• **Allume la rampe, Louis!**

avec Anne-Marie Yerly; mise en scène: Gisèle Sallin; du 26 février au 14 mars; je (19 h), ve et sa (20 h), di (17 h).

• **Ecocompatible**

avec Anne Jenny; mise en scène: Gisèle Sallin; du 4 mars au 11 avril. www.theatreosses.ch

ESPACE NUITHONIE

Villars-sur-Glâne

• **Tsim Tsoum**

de Sandra Koral, avec Brigitte Rosset; mise en scène: Georges Guerreiro; du 24 au 28 février, 17 h et 20 h.

• **Thierry Romanens: The Elegant Tour**

chanson; ve 26 février, 20 h.

• **Exposition de graffitis: Pose**

Pirmin Breu; du 4 au 28 mars.

• **Théâtre cirque: Semianyki**

par le Teatr Licedei; ve 5 et sa 6 mars, 20 h.

• **Urban Ballet**

par la C^{ie} Révolution – A. Egéa; danse; ma 9 mars, 20 h.

• **Cinq Hommes**

de Daniel Keene; par la C^{ie} du Passage; mise en scène: Robert Bouvier; du 11 au 13 mars, 20 h, di 14 mars, 17 h.

• **J'ai marché sur le ciel**

par la C^{ie} Anamorphose; tout public de 12 mois à 5 ans; sa 13 et di 14 mars, 11 h, 15 h et 17 h.

• **Le Grand Retour de Boris S.**

par la C^{ie} Marin; de Serge Kribus; mise en scène: François Marin; du 18 au 20 mars, 20 h.

KELLERPOCHE

Samaritaine 3

• **Kleine Eheverbrechen**

von Eric-Emmanuel Schmitt; mit Brigitte Rusca und René Waeber; Fr., 26. und Sa., 27. Februar, 20.15 Uhr.

• **Paquita**

Puppenspiel des Figurentheaters Susi Fux; So., 28. Februar, 11 und 14.30 Uhr.

• **Guggelisturz**

Kinderprogramm; Senslerdeutsche Kinderlieder; So., 21. März, 11 Uhr.

THÉÂTRE DES MARIONNETTES

Derrière-les-Jardins 2

• **Pourquoi l'autruche a un long cou?**

et d'autres contes; tout public dès 4 ans; sa 27 (17 h) et di 28 février (15 h).

• **Marionnettes à doigts**

Atelier, dès 5 ans; par Alessandra Brunner, sa 13 mars, 14 h.

• **Pierre et le Loup**

de Prokofiev; conte musical, dès 5 ans; sa 20 (17 h) et di 21 mars (15 h).

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

• **Pierre Aucagne: Cessez!**

humour; ve 26 et sa 27 février, 20 h 30.

• **Thierry Meury: J'vous aime pas!**

humour; les 5, 6, 12 et 13 mars, 20 h 30.

FORUM FRIBOURG• **MotoVeloShow**

salon pour les passionnés des deux-roues; du 5 au 7 mars.

• **Transinfra**

salon suisse des infrastructures de transports; du 9 au 12 mars.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FRIBOURG

Le FIFF offre une fenêtre ouverte sur la diversité cinématographique; du 13 au 20 mars, différents cinémas de Fribourg (cf. p. 13).

CINÉMA• **Ciné-Brunch:**

– *Ceux de la Colline*

de Berni Goldblatt, di 7 mars, 11 h, cinéma Rex (bd de Péroilles 5).

CENTRE SAINTE-URSULE

Place Georges-Python

(026 347 10 78)

• **Semaine ouverte de la méditation**
diverses activités; du 1^{er} au 5 mars.

M É M E N T O

- **Mélodies du cœur**
avec Nelly Kuster, sa 6 mars, 9 h 30 – 11 h.
- **Café-contact deuil**
avec Agnès Telley; je 11 mars, 18 h.
- **Atelier de silence**
avec Geneviève Dessibourg;
je 18 mars, 20 h.
- **Malen aus der Tiefe**
mit Doris Fankhauser; Di., 2., und
23. März, 19 Uhr.

ESPACEFEMMES

Rue Hans-Fries 2

- **Atelier emploi**
avec Sophie Truffer Bel; ma 2 mars,
13 h 45.
- **Kreatives Schreiben**
mit Anne-Marie Buntschu; Fr., 5. März,
18 Uhr.
- **Technique F.M. Alexander**
avec Mireille Neuhaus; ma 9 mars,
14 h.
- **Ménopause et gynécologie**
avec Tatjana Barras-Kubsky et
Ludmilla Moncilli; sa 20 mars, 9 h.
- **Soulager les maux de tête et les
migraines**
avec Elizabeth Erb; ma 23 mars, 14 h.

BIBLIOTHÈQUE LIVRECHANGE

Avenue du Midi 3-7

- **Fungua Macho**
photos de Leszek Andzel;
jusqu'au 17 avril.
- **Jouons ensemble**
activités pour les 0-5 ans;
ve 26 février (turc-français),
ve 5 mars (albanais-français),
ve 12 mars (français), ve 19 mars
(turc-français), dès 9 h 30.
- **Histoire d'ours – Bear stories**
méli-mélo de contes «français»
avec Monique Chapuis; sa 27 février,
20 h.
- **Contes: Une visite au Vietnam**
avec Evelyne Nguyen; me 10 mars,
15 h.

CONFÉRENCES

- **Perles de la flore atlantique**
avec Gregor Kozlowski et David Frey;
sa 27 février, 16 h, pavillon du Jardin
botanique (ch. du Musée 10).
- **Connaissance du monde:
Chine – La Route du Thé**
par Patrick Mathe; me 3 mars, 16 h et
20 h, Cap'Ciné (av. de la Gare 22).

- **Les plantes médicinales, source
de nouveaux médicaments**
par Kurt Hostettmann; je 4 mars,
18 h 30, auditoire de biologie végétale
(r. Albert-Gockel).

- **Wanderer der Meere – Biologie
und Bedrohung der Meeresschild-
kröten**

mit Judith Zbinden; Do., 4. März,
19.30 Uhr, Naturhistorisches Museum
(ch. du Musée 6).

- **L'atelier des artistes**

avec Camille Collaud; ma 9 mars,
18 h 30, Musée d'art et d'histoire
(r. de Morat 12) (cf. p. 3).

- **Le lièvre de Patagonie**

par Claude Lanzmann, cinéaste de la
Shoah; me 10 mars, 19 h, aula du
Collège Saint-Michel.

- **La plasticité neuronale**

un nouveau paradigme entre neuro-
sciences et psychoanalyse; par Pierre
Magistretti et François Ansermet;
je 18 mars, 18 h 30, auditoire de
biologie végétale (r. Albert-Gockel).

- **La protection des tortues dans le
monde**

par Bernard Devaux; je 18 mars,
19 h 30, Musée d'histoire naturelle
(ch. du Musée 6).

- **Culture de saison: Printemps**
visite guidée; di 21 mars, 16 h, Musée
d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

EXPOSITIONS

- **Michel Cotting, peinture /
Camilla Maraschini, peinture-
sculpture / Linda Naef, sculpture-
peinture**

jusqu'au 27 mars, Atelier-Galerie
J.-J. Hofstetter (r. des Epouses 18).

- **Rudolf Haas**

technique multiple; jusqu'au 27 mars,
galerie de la Cathédrale
(pl. Saint-Nicolas).

- **Paysages: La terre et l'eau**

huiles et aquarelles; du 5 au 27 mars;
Au Carmin, Art gallery (Planche-
Supérieure 29).

- **Poussins / Küken**

du 6 mars au 11 avril, Musée d'histoire
naturelle (ch. du Musée 6).



- **Das Puppentheater**

de Roland Jeanneret; du 15 mars au
16 juin, Musée de la Marionnette
(Derrière-les-Jardins 2).

DIVERS

- **Contes pour enfants**

Caroline, nez pointu, menton crochu,
raconte songes et mensonges; dès
4 ans; ve 26 février, 16 h 30, Biblio-
thèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).

- **Soirée SPAGH'S**

ve 26 février, 19 h, Centre de quartier
de Péroles (rte des Arsenaux 37).

- **Crapouille fait son cinéma**

Films muets accompagnés au piano;
dès 6 ans; di 28 février, 17 h, Théâtre
Crapouille, Centre de loisirs du
Schoenberg.

- **Souper – Contes: De l'amour,
jamais rassasiés**

avec Odile Hayoz, Inge von der Crone
et Marc Baechler; di 28 février,
18 h 30, auberge Aux-4-Vents.

- **Sri Lankan Cultural Show 2010**

sa 6 mars, 18 h, NH Hotel
(Grand-Places).

- **Bourse philatélique de l'Union
timbrologique Fribourg**

di 7 mars, 10 h – 16 h, centre paroissial,
Givisiez.

- **Café philosophique**

di 14 mars, 17 h, café du Gothard.

- **Bourse aux articles d'enfants
printemps-été**

lu 22 mars, 12 h - 18 h, réception des
articles; ma 23 mars, 12 h 15 – 18 h,
vente; me 24 mars, 9 h – 11 h,
restitution; Salle des fêtes de
Saint-Léonard.

- **Récolte de textiles pour Terre des
hommes**

collecte par sacs de vêtements et de
chaussures, à déposer avant 8 h 30
sur la rue; du 23 au 26 mars;
infos: 041 268 69 70.

SPORT

- **Hockey sur glace**

– Fribourg-Gottéron – Genève
Servette

sa 6 mars, 20 h 15, patinoire Saint-
Léonard.

- **Basketball**

– Fribourg Olympic – Starwings
Basket Basel

sa 6 mars, 17 h 30

– Fribourg Olympic – Massagno
ma 23 mars, 19 h 30.

– Elfic Fribourg – Hélios Basket
je 11 mars, 20 h.

Halle de Sainte-Croix.

Les gagnants du concours N° 260 4/10

En séance du Conseil com-
munal du lundi 1^{er} février
2010, M. le syndic Pierre-
Alain Clément a procédé au
tirage au sort des gagnants
de notre concours N° 260.
La réponse à donner était:
«1999».

Le tirage au sort a donné les
résultats suivants:

**1^{er} prix: La classe 4P de
M^{me} Marie-Claire Corbaz,
école de la Vignettaz**

gagne l'ouvrage *Fribourg,
une ville aux XIX^e et XX^e siè-
cles*, paru aux Editions La
Sarine, Fribourg.

**2^e prix: M^{me} Madeleine Fasel-
Dupraz**

gagne un arrangement floral,
offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: M. Raphaël Bugnon

gagne une carte de parking
de 50 francs au Parking de
la route des Alpes.

4^e prix: M. Hugo Reinhard

gagne deux TPF Cards, d'une
valeur totale de 40 francs.

5^e prix: M^{me} Teresa Anania

gagne l'ouvrage de Jean-
Bernard Repond *Onze bala-
des en ville de Fribourg*, paru
aux Editions La Sarine,
Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par
courrier.

Nos remerciements aux entreprises
qui ont offert les prix, réunies dans
le petit bandeau publicitaire ci-
dessous.